

DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 13.026

L'An deux Mille Treize, le 1^{er} février, à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 25 janvier 2013

DATE D'AFFICHAGE

Le 25 janvier 2013

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. GIRAUD, M. SIMONNET, Mme PELTIER, M. BESSON, Mme WILLMANN, Mme CIRAUD-LANOUE, Mme DAUZIDOU, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHÉRON, M. CAU, M. CHABASSE, M. COASSIN, M. DENIS, Mme DESCHANP, Mme DOUMECQ, Mme FAUQUET-MOLL, M. GUIARD, M. LABIA, M. LAPOUGE, Mme LEFEBVRE, Mme MAIRE, M. MERLE, M. PAVON, M. REVOLAT, Mme ROY, Mme SERRE, M. SERVIT, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES : Mme LECOMTE représentée par Mme SERRE
M. FILOCHE représenté par Mme CIRAUD-LANOUE
Mme DUMAS représentée par M. DENIS
M. PATRUX représenté par Mme DAUZIDOU
M. PRUDENCIO représenté par M. MERLE

ETAIT ABSENT-EXCUSE : M. MÉGLIO

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 27

Nombre de votants : 32

Madame Marie-José DOUMECQ a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2013 - BUDGETS ANNEXES
EAU POTABLE ET CAMPING MUNICIPAL

RAPPORTEUR : M. SIMONNET

VOTE :

BUDGET EAU POTABLE : INSCRIPTIONS NOUVELLES 2013

SECTION DE FONCTIONNEMENT

I – DEPENSES

Les dépenses réelles de fonctionnement du budget primitif 2013 devraient se situer aux alentours de 248 000 €.

Ø Les principales dépenses sont :

- Le syndicat de CHENAC : 55 000 €
- Les intérêts de la dette : 61 000 €
- Les frais d'études et honoraires : 45 000 €
- Remboursements des frais de gestion, du suivi des dossiers et de la surveillance des travaux : 55 000 €

II – RECETTES

Les recettes réelles de fonctionnement du budget primitif 2013 devraient se situer aux alentours de 742 000 €.

Celles-ci sont composées principalement, de la part communale sur l'eau pour 725 000 €, de la redevance d'occupation du domaine public pour 7 200 € et de la redevance station radioélectrique pour 10 300 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

I – DEPENSES

Il est notamment prévu :

- 717 000 € consacrés au renouvellement des branchements en plombs.
- 539 000 € pour la construction d'une usine de traitement de la turbidité, des pesticides et des parasites à CHAUVIGNAC (crédit complémentaire).
- 275 000 € pour le renouvellement des canalisations
- 239 000 € pour l'unité de traitement temporaire de Chauvignac (crédit complémentaire)
- 84 000 € pour l'alimentation en eau de l'aire d'accueil des gens du voyage au chaux
- 24 000 € de travaux au château d'eau de Saint-Pierre

II – RECETTES

Ø Principales recettes

Les principales recettes s'établissent comme suit :

- Subvention de l'agence de l'Eau Adour Garonne	225 000 €
- Subvention du Syndicat des Eaux de la Charente Maritime	128 000 €
- Emprunt	676 000 €
- Remboursement de la TVA	318 000 €
- Autofinancement	543 000 €
- Amortissements	143 000 €

soit un total d'environ 2 033 000 €.

BUDGET EAU POTABLE : EXCEDENTS ET RESTES A REALISER

I – SECTION DE FONCTIONNEMENT

L'excédent de fonctionnement devrait se situer à 142.000 €

II – SECTION D'INVESTISSEMENT

L'excédent d'investissement devrait se situer à 189.000 €.

L'excédent de fonctionnement capitalisé devrait se situer à 576.000 €.

Les restes à réaliser en dépenses sont de 8.697.667 € et de 7.931.283 € en recettes.

BUDGET CAMPING MUNICIPAL : INSCRIPTIONS NOUVELLES 2013

SECTION DE FONCTIONNEMENT

I – DEPENSES

Les dépenses réelles de fonctionnement du budget primitif 2013 devraient se situer aux alentours de 124 000 €.

Les principales dépenses sont :

- Les salaires et charges : 85 000 €
- Les fluides (eau et électricité) : 14 200 €
- Entretien des bâtiments : 3 500 €

II - RECETTES

Les recettes réelles de fonctionnement du budget primitif 2013 devraient se situer aux alentours de 109 000 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les amortissements de 2013 permettront des travaux d'aménagement d'un montant d'environ 4 200 €

BUDGET CAMPING MUNICIPAL - EXCEDENT

I - SECTION DE FONCTIONNEMENT

L'excédent de fonctionnement devrait se situer à 19 000 €

II - SECTION D'INVESTISSEMENT

Le déficit d'investissement devrait se situer à 1 600 €

L'excédent de fonctionnement capitalisé devrait se situer à 1 600 €

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 4 février 2013

Pour le Député-Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint
Bernard GIRAUD